Programme de formation
Autorisation de conduite
Flèche télescopique rotative sur tourelle option treuil

Objectifs	• Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code du Travail. • Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite des chariots à flèches télescopique sur tourelle
Public	Toutes personnes ayant à conduire des engins de chantier équipés MRT
Prérequis	Savoir communiquer dans la langue française
Durée	1 jour soit 7 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 8 participants

Programme Pédagogique

Modules :

- Adéquation du chariot aux travaux à réaliser
- Vérifications et essais de prise de poste
- Mise en station et balisage de la zone d'évolution
- Elingage de charges
- Prise, déplacement, dépose de charges diverses avec précision (analyse des pratiques, rappel des consignes, commentaire)
- Exercice de reprise du ballant
- Manoeuvre sans visibilité (gestes de commandement)
- Opérations de fin de poste, compte rendu des anomalies
- Analyse des pratiques et commentaires

Méthode pédagogique

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, MRT
Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :
QCM de positionnement – 5 questions : Test de positionnement Autorisation de conduite complément pratique au CACES® R482

Après la formation :
QCM validation des acquis – 20 questions : Test de validation des acquis Autorisation de conduite complément pratique au CACES® R482

- Mise en situation dans des environnements pédagogiques sans risques sous la supervision du formateur

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN
Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2025 : 100 %

Taux de satisfaction 2025 : 4.75/5 – 95 %